

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL 2019**

**Lieu : Hôtel Ibis Crissier    Heure : 17h30**

**Présents** : Barras Enseigne – Bourdin Publicité – Composite Protect Idpub Sàrl – Creatif Publicité – Decora Publicité – Enseignex – Fredesign – Meylan Publicité – Néon + Lumière Staub SA – Polygravia Innovation Visuelle SA – Red communication Sàrl – Remarq SA – Schmalz Déco-Pub SA – Wälti Publicité – Pubadhésive – Réclame RP- Cesa – Etik Pub – Mathieu Henri – Lucie Jaquier – Yves Heiman – Pablo Morf

**Excusés** : Ducommun SA

Claude-Alain Wälti (CAW) salue tout le monde et leur souhaite la bienvenue.  
Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée, celui-ci est réputé accepté.

### **Procès-verbal de l'AG 2018**

Accepté à l'unanimité sans discussion.

### **Rapport du Président**

C'est le 28 juin 2010, qu'une douzaine de personnes se sont rassemblées pour poser les bases de l'association. Plus fort encore, le mercredi 24 avril 1928, s'était constituée l'association des maîtres peintres en enseignes et décoration. Les anciens se rendaient déjà compte qu'il fallait protéger notre profession. Si 12 personnes ont créé cette association, l'année suivante en comptait 39 et actuellement 52 membres. Le but est d'arriver rapidement à 60, il compte sur tout le monde pour motiver de nouveaux confrères. Les finances vont bien, mais des provisions doivent être faites pour les charges sociales. Le site Internet va changer un peu afin de rendre la première page plus dynamique. Le mot du président qui est transmis dans la newsletter est suivi à plus de 60%.

Les cours interentreprises se sont bien déroulés avec la nouvelle configuration : les apprentis doivent participer pendant les vacances scolaires vaudoises, mais il n'y a pas d'autres solutions. La session d'évaluation intermédiaire s'est tenue et a connu un incroyable taux de 56% d'échecs ! Il s'interroge si les entreprises ne forment pas suffisamment leurs apprentis au début.

En ce qui concerne la VWP, l'AG 2018 avait voté pour participer au Sephir, pour autant que cela ne coûte rien comme promis. Et comme le diable se cache dans les détails, les coûts cachés étaient bien trop importants et même prohibitifs. Le comité a décidé de ne pas s'engager dans cette voie et une solution de rechange a été trouvée.

Les examens de fin d'année se sont bien déroulés comme l'expliquera Lucie. Le nouveau triumvirat des chefs experts a été nommé et présenté à la DGEP. Pour les nouvelles commissions nommées, la commission média présentera son rapport, celle concernant la formation est en stand-by.

La demi-journée de formation pour patrons a été le crève-cœur du président : il a dû annuler la conférence avec M. Bernard Challande qui aurait ouvert les festivités du 10<sup>ème</sup> anniversaire. Une commission a été nommée afin de marquer le coup.

Enfin, il tient à remercier le comité, particulièrement Nicolas, Richard, Lionel, Lucie, les enseignants de l'ERACOM et Mathieu, les membres des commissions ad hoc et toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre pour le bon déroulement des cours interentreprises. Un merci chaleureux également à nos sponsors, Antalis, Seyfer, les produits Gabs et la maison Metallica.

## **Rapport du caissier**

Richard Mathys présente les comptes qui sont tenus par M. Nicolas Yenni, fiduciaire. Nouveauté : des charges sociales pour être en conformité avec l'AVS, étant donné que certains experts gagnent plus de Frs 2'300.-. Une grosse dépense a été faite pour le site Internet. Rattrapage du canton de Genève dans les subventions aux apprentis.

Au final, le bénéfice se monte à Frs 10'494.26 qui compense la perte de l'année dernière. Le capital se monte à environ Frs 86'000.-, ce qui est confortable. L'idée est de ne pas dépasser les Frs 20'000.- de bénéfice afin de ne pas être imposés.

Anoushka Bonzon lit le rapport des vérificateurs des comptes qui sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux membres du comité.

## **Budget 2019**

Richard Mathys présente le budget 2019, similaire à celui de 2018. Il compte sur 56 entreprises membres. Richard détaille les postes. Un montant de Frs 10'000.- a été budgété pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association. Au final, le budget présente un déficit de Frs 14'650.-.

Il ne suscite aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

## **Nomination des vérificateurs des comptes**

Anoushka Bonzon a terminé. Jean-Frédéric Revero et Xavier Martig sont nommés vérificateurs. Loïs Dobler est suppléant.

Richard Mathys précise qu'il sera à la retraite dans 2 ans et dans la foulée cédera le poste de trésorier.

## **Election du comité**

Président :	Claude Wälti	Fiduciaire :	Nicolas Yenni
Vice-Président :	Lionel Clivaz	Secrétaire :	Anoushka Bonzon
Caissier :	Richard Mathys		

Comité élargi : Ralf Barras, Alain Galois, Lucie Jaquier, Oliviez Schmalz, Mathieu Kraye, Adriel Mautone.

## **Admissions – démissions**

Admissions de Réclame RP, Laurent Bossel, également expert aux examens et de Publicity Shop.

Certaines entreprises n'ont pas payé leur cotisation. Une dernière lettre leur sera envoyée, puis, en cas de non-paiement, elles seront démissionnées d'office.

## **Statut des membres « sans entreprise » et leur cotisation - Experts**

CAW propose la candidature de Silvio Croiseau qui représente l'association pour la révision de la nouvelle ordonnance. Il propose de le nommer membre sans cotisation. Proposition acceptée à l'unanimité.

Experts des examens : deux personnes sur trois ayant démissionné du triumvirat l'année dernière, il fallait en renommer. Le canton n'accepte qu'une seule personne de référence. Il s'agit de Stéphanie Jaquemet qui a été nommée cheffe experts. Elle sera accompagnée par Lucie Jaquier et Didier Barbey. Ils sont acceptés à l'unanimité.

## **Rapports des commissions en cours**

### **ERACOM**

Mathieu Krayser est excusé. Il n'y a pas de changement ou souci majeur à l'ERACOM. Virginie Desplands a remplacé Adriel Mautone en tant qu'enseignante.

### **PROCESSUS DE QUALIFICATION**

Lucie Jaquier signale que le collège d'experts pour 2019 sera composé de 17 experts dont 8 pour la préparation des examens. Debriefing des examens 2018 : 7 échecs, soit un taux de 24% (+ 5 échecs pour les répétants). Chaque année ils mandatent quatre entreprises au sein de l'ARRP pour préparer les différents supports qu'elle remercie chaleureusement. Elle présente les différents examens. Le thème du premier jour était le Pop'Art, avec travail écrit, connaissance des matériaux puis maquette. Le 2<sup>e</sup> jour était consacré à l'informatique. Enfin, les examens pratiques se sont déroulés à Gland. Pour cette année, une nouvelle ordonnance au niveau de l'oral nécessitera quelques petits ajustements. Elle rappelle que toute personne souhaitant intégrer le collège d'experts pour 2019 peut le faire en écrivant une lettre de motivation à l'ARRP.

### **COURS CIE**

CAW n'a pas de solution, les dates sont fixées pour les prochaines années et il est impossible d'éviter les vacances scolaires. M. Jenni de l'ERACOM a été obligé de les écouter pour mettre à disposition des salles. CIE1, plus de cours marketing et n'a pas encore de date pour aller chez les carrossiers à Moudon, ils auront donc un jour de moins. CIE2, nouveau professeur, mais pas de différence. CIE3, tout roule, mais il faudra le réactualiser.

### **CIE EVALUATION**

Comme évoqué plus haut, ce fut un jeu de massacre. La moitié de la classe n'a pas réussi à finir, certains ont même eu une note de 1.7 ! Quatre sont en-dessous de 3, 14 sur 25 ont échoué. CAW demande de prendre soin de sélectionner les apprentis au début et aux patrons de prendre du temps avec leurs apprentis. L'évaluation est facturée Frs 250.- aux non-membres, une entreprise a décidé de ne pas envoyer ses deux apprentis pour éviter les frais.

### **JOURNEE DE FORMATION POUR PATRONS**

Cela s'est très mal passé. Le lundi il y avait 14 inscrits, le samedi il n'en restait que 7. Une personne a même envoyé un message d'absence à 4h du matin. C'est donc beaucoup de travail pour rien, la journée a été annulée. CAW ne veut plus perdre du temps avec cette journée, il ne recommencera pas. Le comité a poussé pour que cette journée existe encore. Il va transmettre les informations, mais ne s'impliquera nullement. Le comité reviendra avec une proposition sur le même thème. L'assemblée approuve.

### **SEPHIR**

L'année dernière, la plateforme a été acceptée pour autant qu'elle ne coûte rien. Après 2h de discussion avec M. Tanner, il s'est finalement avéré que le coût serait de Frs 80.- par apprenti soit un total de plus de Frs 18'000.- qui aurait dû être financé par l'ARRP car des conventions sont déjà signées avec les différents cantons. Les Frs 10'000.- que la VWP était censée donner n'ont en réalité jamais existé. Finalement une plateforme sera créée sur le site de l'association. Chaque patron et chaque apprenti aura un accès. Les notes seront insérées, l'apprenti pourra consulter ses notes et le patron devra les valider. Un tutorial sera mis en ligne. Coût unique Frs 10'000.- qui sera financé par Fondpro. La plateforme a été créée par M. Enderlin. CAW continuera d'appeler les patrons qui ont des apprentis en échec.

### **COMMISSION VWP ET RÉVISION DE L'ORDONNANCE FÉDÉRALE (CFC)**

Silvio Croiseau a fait savoir qu'il n'y avait pas de grandes nouveautés à ce stade. La nouvelle ordonnance devrait entrer en vigueur en 2021. Il y aura moins de jours d'exams et un jour de théorie en moins. CAW pense que le niveau va baisser.

### **NOUVELLE FORMATION : AFP – BREVET FÉDÉRAL**

Concerne les jeunes qui n'arrivent pas à suivre l'école. Technique de pub sur 2 ans. Une demi-journée à l'ERACOM, une journée intégrée aux CIE. RM propose de mettre sur pied une formation de poseur sur 2 ans.

## **COMMISSION MÉDIA**

Lionel Clivaz, Yvan Lamotte et Jean-Fred Rovero se sont réunis. Ont demandé différentes offres : cinéma – 7 secondes de pub en Suisse romande pendant 4 semaines, coût Frs 32'000.- / PME magazine – 1 page A4, 1 parution, coût Frs 8'500.- / Vidéo à publier sur les réseaux sociaux, coût Frs 3'000.- pour 1min 30. Cette dernière idée est retenue dans le but de présenter le métier. Un budget de Frs 10'000.- est voté. RM propose également un publi-reportage dans Arts et métiers et Entreprises romandes.

## **Propositions individuelles**

Aucune proposition n'a été reçue.

## **Proposition du comité et du Président**

CAW aimerait pouvoir envoyer les convocations par email. La proposition est acceptée à une large majorité et 1 avis contraire.

Alain Galois parle du jubilé de l'ARRP et propose de partir 2 jours (vendredi-samedi) sur la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020. L'idée est de partir à St-Gall chez Swiss Q print, visite de l'entreprise, puis partie récréative et soirée de gala. Le but est de remercier tout le monde et fêter le jubilé. Grosse participation financière de l'ARRP. A voir si des sponsors participent, le but étant que les membres paient le moins possible. L'idée est acceptée.

## **Divers**

Remerciements à Yves Heinman de Metallica, qui prête chaque année les locaux et qui prend sa retraite.

L'Assemblée est levée à 19h15.